Royaume du Maroc Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération



المملكة المغربية وزارة الشؤون الخارجية والتعاون

مديربة الشؤون الأوروبية

Le 23 juin2014

Direction des Affaires Européennes

No

-DG/7-SL

-1490-

A

Monsieur l'Ambassadeur Représentant Permanent du Maroc Genève

<u>Objet</u>: Maroc-Suisse/Visite au Maroc de M. Pierre Maudet Conseiller d'Etat du Canton de Genève Chargé du Département de la Sécurité et de l'Economie (18-21 juin 2014)/Compte-Rendu.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Conseiller d'Etat du Canton de Genève, chargé du Département de la Sécurité et de l'Economie, Monsieur Pierre Maudet a effectué une visite de travail au Maroc du 18 au 21 juin 2014.

Lors de cette visite, M. Maudet a été accompagné de M. Edward Gnessa, Ambassadeur, chargé de la coopération internationale en matière de migration et de deux autres responsables dans son Département ainsi que de M. l'Ambassadeur suisse au Maroc, M. Bertrand Louis.

M. Maudet a eu des entretiens avec le Ministre de l'Intérieur Mohammed Hassad, la Ministre Déléguée, Mme Mbarka Bouaïda, le Secrétaire Général du CNDH, M. Mohammed Sebbar, le Directeur des Affaires Pénales et de Grâce au Ministère de la Justice et des Libertés, M. Mohamed Abdennabaoui, le Président du CESE, M. Nizar Baraka. Il a également rencontré le Directeur de la Promotion économique à la Fondation Hassan II pour les MRE, M. Abdessalam Ftouh.

Pour le responsable genevois, sa visite au Maroc est une occasion propice pour trouver une solution à trois problématiques qui représentent, selon lui, des « *petits cailloux* » dans les relations bilatérales et nuisent à l'image du Maroc en Suisse, particulièrement au Canton de Genève.

Ainsi les discussions avec les différents responsables marocains ont été focalisées sur les points suivants :

- 1- Le cas des immigrés clandestins volontaires au retour au Maroc;
- 2- L'effectif important des requérants d'asile en Suisse;
- 3- Le transfèrement des détenus marocains en Suisse.

1-Retour des migrants :

- M. Maudet a exprimé la préoccupation des autorités suisses face au retard pris pour autoriser le retour volontaire des immigrés marocains ayant épuisé tous les recours.
- En réponse, M. le Ministre de l'Intérieur et Mme la Ministre Déléguée étaient unanimes sur le droit des immigrés au retour au pays et se sont engagés à examiner cette situation afin de la débloquer et faciliter <u>le retour volontaire</u> des Marocains en situation irrégulière en Suisse.
- Ils ont, par ailleurs, mis en exergue la vision et la stratégie du Maroc en matière de migration et les difficultés rencontrées par les autorités marocaines dans la gestion des flux migratoires des subsahariens à destination de l'Europe.

2- Les Requérants d'Asile :

 Lors des différentes rencontres, le responsable suisse n'a pas manqué de souligner le chiffre alarmant et incompréhensible des demandeurs marocains d'asile en Suisse (environ 1200 demandes). Selon lui, les citoyens suisses n'assimilent pas les motivations des demandeurs d'asile issus d'un pays, comme le Maroc, stable et connaissant des réformes politiques, économiques et sociales importantes.

- Pour M. Maudet, cette question nuit énormément à l'image du Maroc en Suisse et nécessite une mobilisation de la part des autorités marocaines en matière de communication et de promotion du modèle marocain.
- Tout en marquant leur étonnement sur le chiffre des requérants d'asile avancé par le Ministre cantonal, les responsables marocains ont manifesté leur conviction que les motivations des demandeurs d'asile ne peuvent être à aucun cas politiques et sont purement économiques ou sociales.

3- Transfèrement des détenus marocains en Suisse

- La délégation suisse a discuté avec les responsables marocains, notamment des Ministères de la Justice et de l'Intérieur, la problématique du transfèrement des détenus de Suisse vers le Maroc.
- Le Directeur des Affaires Pénales et de Grâce M Mohamed Abdennabaoui., a fourni des explications détaillées aux différentes interrogations concernant cette question. Il a, en effet, précisé que les cas des détenus souhaitant purger, volontairement, le reste de leurs peines au Maroc sont rapidement étudiés et pris en charge par les autorités marocaines. Pour les cas où le transfèrement devrait se faire par la Suisse, ou un autre pays étranger, sans consentement des prisonniers, ces dossiers sont traités au cas par cas sur la base d'un Accord bilatéral énumérant les critères conditionnant le transfèrement des détenus (M. Abdennabaoui a évoqué le cas de la Belgique comme exemple).
- En outre, M. Maudet a souhaité examiner avec la partie marocaine les différents moyens de transport utilisés pour le transfèrement et a souligné que la Suisse est disposée à affréter un Jet privé pour cette opération ou utiliser la voie maritime.
- En réponse les responsables marocains ont affirmé que cette question devrait être examinée en étroite coordination entre tous les départements concernés (Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, Ministère de l'Intérieur et Ministère de la Justice).

La question de la migration régulière et du développement a été également évoquée lors de ces rencontres. Le président du Conseil Economique, Social et Environnemental et le Conseiller d'Etat cantonal ont convenu de lancer au profit des migrants marocains un *projet pilote* dédié à la formation dans divers domaines notamment touristique ou médical.

La Suisse est, selon M. Maudet, prête à financer et à encourager toute initiative de réintégration des immigrés marocains dans leur pays d'origine.

M. Baraka a proposé à cet égard de lancer une réflexion avec tous les partenaires (Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, Ministère de l'Intérieur, Ministère délégué des MRE et le Patronat) en vue de faciliter l'intégration ou la réintégration des Marocains résidant en Suisse.

Par ailleurs, M. Edward Gnessa a exprimé la disposition de la Suisse à soutenir le Maroc pour abriter le forum global sur la migration et le développement en 2016. (la Turquie abritera ce forum l'année prochaine).

Il convient de préciser que lors de chaque rencontre, le responsable suisse n'a pas manqué de se féliciter sur les grands chantiers ouverts par le Maroc en matière de démocratie et Droits de l'Homme. Pour M. Maudet, le Maroc est un <u>pays stable</u> et se veut un modèle dans le monde arabe et dispose de tous les atouts pour avoir un avenir prometteur et prospère.

Il s'est également félicité de l'approche par laquelle notre pays gère la question de la migration. Il a estimé que le Maroc est parmi les rares pays qui traitent ce dossier suivant une approche globale et intégrée.

L'Ambassadeur Directeur des Affaires Européennes

Abdeljalil Saubry